

INFORMATION AUX PARENTS

Chers parents,

Nous espérons que vous avez profité pleinement de vos vacances pour vous amuser en famille, pour vous reposer et pour refaire le plein d'énergie. Nous sommes heureux de vous faire parvenir des renseignements importants pour le début de l'année scolaire de votre enfant. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que votre implication à l'école et l'intérêt que vous portez aux apprentissages de votre enfant sont d'importantes sources de motivation pour ce dernier. De plus, votre collaboration avec le personnel de l'école est un aspect grandement apprécié. Cette nouvelle année apportera de nombreux défis pour chacun de nos élèves, c'est pourquoi nous devons travailler main dans la main pour augmenter nos chances de réussite.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire!

Lucie Lamonde, directrice par intérim

Retour à l'école

Pour les tous les élèves, le mardi 29 août

- Les parents viendront à l'école en compagnie de leur enfant, entre 12 h 30 et 18 h, afin de rencontrer l'enseignante; la visite durera une vingtaine de minutes.
- Les élèves devront apporter leur sac d'école et leur matériel scolaire.
- Les enfants retourneront à la maison avec leurs parents ou ils pourront utiliser le service de garde (inscription obligatoire auprès de la responsable au 418 386-5541 poste 15350).
- Il n'y aura aucun transport scolaire ce jour-là.

Pour les élèves de la maternelle (4 et 5 ans)

- Une entrée progressive aura lieu du 30 août au 5 septembre. Je vous invite à consulter l'horaire joint.

Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année

- Les enfants viendront à l'école à temps plein dès le mercredi 30 août. Ils devront apporter leur sac d'école, leur boîte à lunch, ainsi que leurs collations et leur bouteille d'eau (les micro-ondes seront en fonction).

Service de garde

Madame Annie Labbé est la personne responsable du service de garde (418 386-5541 poste 15350).

Les heures d'ouverture sont de 6 h 50 à 17 h 30.

Pour l'année 2023-2024, le tarif pour les dîneurs est de 315 \$ pour l'année; un montant de 8,95 \$ par jour est exigé pour les enfants réguliers.

Congés pour les élèves

4 septembre : Fête du Travail

22 septembre : Journée pédagogique

9 octobre : Action de grâces

20 octobre : Journée pédagogique

Précisions importantes

Afin d'assurer la sécurité de chacun, les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde ne doivent pas arriver à l'école avant 8 h 09, car il n'y a pas de surveillance.

Le midi, les élèves qui ne dînent pas à l'école ne sont pas admis dans la cour avant 12 h 21.

Classement des élèves

Chaque année, les enseignants et l'orthopédagogue ont la lourde tâche de faire les groupes de l'année suivante. Cette tâche est très difficile et des choix déchirants doivent parfois être faits. Lors des discussions, l'objectif est d'arriver à constituer des groupes équilibrés (garçons, filles, autonomie, particularités, besoins, fratrie, amitié, etc.).

Chaque année, des parents demandent des changements; malheureusement, ceux-ci doivent être refusés puisqu'un seul changement désorganise le groupe au complet. Ainsi, encore cette année, aucun changement ne sera accepté, et ce, même si vous avez de bons arguments. Soyez assurés que le personnel de l'école a pris le temps de bien réfléchir à la formation des groupes. Ils ont à cœur le bien-être et la réussite de tous les élèves.

Merci de votre compréhension.

Rencontre de parents

Dans les prochaines semaines, l'enseignante de votre enfant vous informera sur la tenue de sa rencontre de parents. Il est très important d'y assister pour connaître le fonctionnement de la classe.

Assemblée générale des parents

Le mercredi 20 septembre est une date importante à noter à votre agenda puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à 18 h 30. À cette occasion, il y aura une courte présentation des priorités de l'année 2023-2024.

Par la suite, nous procéderons à l'élection du nouveau conseil d'établissement. Le conseil d'établissement exerce des fonctions et possède des pouvoirs importants. La participation des parents à l'élaboration de certaines décisions nous tient à coeur. Nous comptons sur votre présence.

Facture de matériel scolaire

Au cours du mois d'octobre, vous recevrez par Mozaïk la facture de matériel scolaire remis à votre enfant (cahiers d'activités, cahiers maisons, etc.). Il sera important de la payer rapidement, soit par transfert bancaire, soit en nous remettant un chèque par l'entremise de votre enfant, soit en argent, en vous présentant au secrétariat de l'école.

Absence ou retard d'un élève

En cas d'absence ou de retard d'un élève, le parent doit informer le secrétariat de l'école au 418 386-5541 poste 15500.

Veuillez mentionner le nom de l'élève, le degré scolaire, la date **et la raison** de l'absence.

Un courriel à l'enseignante NE REMPLACE PAS cette procédure.

Photographie scolaire

La photo scolaire aura lieu le mardi 3 octobre. Vous recevrez plus de détails au moment opportun.

Pédiculose

Nous sollicitons votre collaboration afin d'éviter une problématique à l'école.

Il est important d'examiner la tête de votre enfant régulièrement et de le faire avant la rentrée scolaire.

Veuillez aviser le secrétariat de l'école si vous découvrez des poux. Merci!